

l'Humanité

Pôle emploi, missions locales : pourquoi les opérateurs publics de l'emploi sont désarmés face à la crise

Jeudi 10 Septembre 2020

[Cécile Rousseau](#)

Les volets emploi et formation du plan de relance du gouvernement s'appuient en grande partie sur les structures remplissant des missions de service public. Mais, essorées par l'austérité, ces dernières n'arrivent pas à répondre à l'actuel afflux de privés d'emploi.

Les services publics, grands absents du plan de relance. Lors de sa présentation solennelle la semaine passée, pas une mention des relais de l'État n'a émaillé le discours du premier ministre. Pourtant, les 6,5 milliards d'euros à destination de l'emploi des jeunes, ou les 7,6 milliards dédiés à la mise en place d'un bouclier antichômage alliant activité partielle de longue durée et formation, vont reposer en partie sur ces opérateurs exerçant des missions de service public.

« Le manque de postes est structurel, pas conjoncturel »

Face à la vague de chômeurs qui déferle actuellement sur Pôle emploi, l'Unédic anticipant 900 000 demandeurs d'emploi en plus d'ici fin 2020, la ministre du Travail avait pris soin d'annoncer, le 30 août, 2 800 recrutements et une rallonge budgétaire de 250 millions d'euros. 1 500 embauches en CDD sont en cours sur l'accompagnement, et 650 pour le suivi des jeunes. « Il y aura 500 transformations de CDD en CDI d'ici la fin de l'année, détaille Michel Brevart, élu du SNU Pôle emploi au CSE central de l'opérateur. On déplore que la plupart des contrats ne soient que des CDD de 18 mois alors que la charge de travail est en train d'augmenter fortement, avec de gros plans sociaux qui se préparent. La situation est déjà critique pour les conseillers suivant et indemnisant les chômeurs en contrat de sécurisation professionnelle (CSP). Nous avons des remontées inquiétantes à Marseille et dans les Hauts-de-France. »

D'autant que Pôle emploi n'a cessé de se déplumer ces dernières années. Entre 2018 et 2020, plus de 1 000 emplois ont disparu chez l'ex-ANPE, pendant que des recrutements étaient effectués pour le contrôle des chômeurs ou le service aux entreprises. « Le manque de postes est structurel, pas conjoncturel, corrige Guillaume Bourdic, élu CGT au CSE central. Il y a de nombreux précaires à titulariser à Pôle emploi. Ces nouveaux agents recrutés en CDD vont avoir deux mois de formation, alors qu'il y a déjà des files d'attente pour les inscriptions. Il y a aussi eu une montée en charge des problèmes liés à l'indemnisation après le confinement. Les agents spécialistes de cette question manquent. » Cet été, selon la CGT, les conseillers ont été sommés de faire basculer plus de privés d'emploi vers les opérateurs privés de placement (OPP). Mi-août, le dispositif d'accompagnement généraliste « J'accélère l'emploi » et deux nouvelles prestations ont ainsi été mis en route pour un montant de 92 millions d'euros. « Ces opérateurs privés reçoivent en plus des primes quand ils placent des chômeurs dans des contrats de plus de six mois... Pôle emploi est en train de devenir une gare de triage », déplore Guillaume Bourdic.

« On va les mettre où, tous ces jeunes ? »

Du côté des missions locales, le volet « jeunes » du plan de relance n'est encore qu'un lointain écho. En cette rentrée, les salariés doivent parer au plus pressé avec l'affluence des précaires et demandeurs d'asile, notamment à Paris. « Nous sortons à peine du télétravail, rappelle Jean-Philippe Revel, du collectif CGT missions locales. Nous devons gérer l'obligation de formation de 16 ans à 18 ans à partir du mois de septembre. On va se retrouver à cliquer des jeunes sur des listes alors qu'ils devraient être à l'école ! Si on regarde cette obligation de formation, il peut juste s'agir d'un parcours contractualisé d'accompagnement adapté vers l'emploi et l'autonomie (Pacea) et de la garantie jeunes, ce que l'on fait maintenant, c'est donc une fumisterie ! On va leur filer de l'argent pour qu'ils restent chez eux. » Pour le syndicaliste, les dernières mesures annoncées par le premier ministre ne sont ni plus ni moins que « du recyclage. On fonctionne en effectif réduit. On va les mettre où, tous ces jeunes ? À 13 h 30, il y en a 25 qui attendent derrière la porte. Il faudrait plus de conseillers. Nous ne sommes que 100 sur Paris ».

La formation professionnelle des chômeurs et des employés en activité partielle est également censée figurer parmi les priorités du gouvernement. Pourtant, le principal opérateur public, l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp), sort à peine d'un plan social destructeur de 1 400 postes, dont l'homologation a été retoquée cet été par le tribunal administratif de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Alors que la réorganisation est toujours en cours, les formateurs ont l'impression de marcher sur la tête. « Nous avons également le dispositif "chemin d'avenir" qui arrive pour les 16-18 ans, mais ce n'est pas notre métier, nous sommes spécialisés dans la formation qualifiante des adultes. Il n'y a pas d'éducateurs à l'Afp. On s'attendait à être plutôt sollicité sur la formation des métiers en tension », constate Catherine Ribot, secrétaire adjointe de la CGT. Pour tous, la stratégie du gouvernement en matière de formation professionnelle est du domaine de l'improvisation. « C'est totalement ubuesque, lâche Yann Chérec, secrétaire de la CGT. Nous venons de fermer des centres de formation sur des métiers en tension comme la soudure, où 80 % des stagiaires trouvent un poste après... Sans compter que, si les formations du plan de relance sont attribuées par appel d'offres, on risque de se retrouver en concurrence avec d'autres opérateurs publics comme le Cnam ou le Greta... ».

Par Cécile Rousseau

La réforme de 2018 a asséché les caisses de la formation

Tandis que le gouvernement fonde une partie de son plan de relance sur la formation professionnelle, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et de l'Inspection générale des finances pointe les insuffisances de la réforme de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » de 2018 en matière de financements. « Pourtant, le rapport n'envisage pas d'augmenter les moyens alloués à la formation et à l'apprentissage en mettant à contribution les entreprises », déplore la CGT. Pis, il préconise des pistes de réduction des coûts « pesant essentiellement sur les droits des salariés et la qualité des formations », poursuit le syndicat, parmi lesquelles le « redéploiement des moyens de l'éducation nationale pour financer l'apprentissage en supprimant au minimum 1 650 postes ».